



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 15

Absents : 12

Procurations : 2

Votants : 17

Date de la convocation : 08/02/2022

SEANCE DU 15 FEVRIER 2022

N° 2022-15-02-003

L'an deux mille vingt deux, le quinze février à 20 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Halle aux Marchands à Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Corinne PAYSSERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Jean-Luc BOULAY, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE.

Etaient absents : Christine FERRE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Louise GASTON, Christophe GIRAUD, Amandine ROUQUETTE.

Ayant Donné procuration : Stéphanie BILLET à Monsieur Thierry CHANTRAN et Louise GASTON à Monsieur Rémi MANGIN

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
ELECTION DU 9EME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Madame la Présidente expose :

L'article 11 des statuts du SIVOM précise que son Bureau est composé de :

- 1 président
- 1 ou plusieurs vice-présidents
- 9 « autres membres »

Il s'avère qu'actuellement il n'y a que huit « autres membres » à savoir :

- **Présidente** : Jennifer COURTOIS-PERISSE
- **1^{ère} vice-présidente** : Louise GASTON
- **2^{ème} vice-président** : Eric CASTILLON
- **« Autres membres »** : William LARRIEU, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Ludovic THOMAS, Patricia TOUROLLES, Corinne PAYSSERAND, Didier GENEAU, Amandine ROUQUETTE

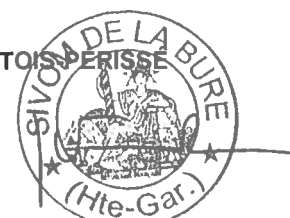
Après appel à candidature, Monsieur Alain FOURIGNAN, se porte candidat.

- Vu le procès-verbal du scrutin,
 - Monsieur Alain FOURIGNAN est élu 9ème « autre membres » du Bureau.

Ainsi fait et délibéré, le 15 février 2022

Au registre suivent les signatures

Jennifer COURTOIS-PERISSE
Présidente



Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 23 février 2022 et de sa publication le 23 février 2022.

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET